

Québec, le 27 octobre 2015

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Granby dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 28 octobre 2015, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Martin Plante
Directeur-adjoint de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

27/10/15

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION


(Article 97 RAN)

Primes de départ

« Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le versement d'allocations de transition aux députés qui choisissent de quitter leurs fonctions en cours de mandat contribue grandement au cynisme de la population envers la classe politique ;

Qu'elle reconnaisse que cet enjeu peut être réglé indépendamment des autres enjeux touchant les conditions de travail des députés et presse le gouvernement d'abolir dès maintenant les allocations de transition ;

Que tous les députés actuels de la 41e législature s'engagent à renoncer à leur allocation de transition s'ils quittent durant le présent mandat sans que leur démission ne soit attribuable à des raisons de santé »


1140
27/10/15